



SAINT-LIN-LAURENTIDES
Une ville... à la campagne

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

PREMIÈRE ÉDITION DE LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À SAINT-LIN-LAURENTIDES

Saint-Lin-Laurentides, le 8 juillet 2019 – La Ville de Saint-Lin-Laurentides lançait, en ce 8 juillet, sa première *Semaine de la sécurité routière*, une semaine de sensibilisation visant principalement à réduire la vitesse dans les domaines et les rues résidentielles du territoire.

La fin des classes et de la période des vacances occasionnant une augmentation des piétons et des cyclistes dans les rues, la *Semaine de la sécurité routière* aura lieu chaque année, au début de la saison estivale. Les activités prévues pour cette première édition sont :

- La tenue d'une campagne de promotion;
- L'installation de radars pédagogiques dans tous les quartiers;
- L'installation de panneaux ARRÊT lumineux à six endroits stratégiques;
- La mise en valeur de certains passages piétonniers ciblés;
- La tenue d'actions de sensibilisation sur le terrain en collaboration avec la Sûreté du Québec.

INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS

La Ville a pu, dans le cadre du projet, se doter de radars pédagogiques affichant la vitesse et de panneaux d'arrêt lumineux. Ainsi, un radar pédagogique sera installé par district électoral et sera déplacé régulièrement. Également, une intersection clef par district sera ciblée pour l'installation du panneau d'arrêt lumineux. La Ville souhaite ainsi couvrir l'ensemble du territoire par les nouvelles mesures.

Le député de Rousseau, adjoint parlementaire à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, volet Affaires municipales et président du caucus des députés de Lanaudière, Monsieur Louis-Charles Thouin, a tenu à souligner la mise sur pied de ce projet : « Je salue les initiatives mises de l'avant par la Ville de Saint-Lin-Laurentides pour ses citoyens. La sécurité routière est l'affaire de tous et en ce sens, j'invite tous ceux qui utilisent les voies publiques à faire preuve de prudence, de respect et de vigilance. Félicitations à monsieur Patrick Massé, maire ainsi qu'à toute son équipe pour leur implication et la mise en œuvre d'initiatives pour la sécurité de la population », a-t-il exprimé.



SAINT-LIN-LAURENTIDES
Une ville... à la campagne

La tenue de la *Semaine de la sécurité routière* est réalisée grâce à l'appui du gouvernement du Québec, par l'octroi d'une subvention de 40 881 \$ du Fonds de la sécurité routière.

POLITIQUE DE CIRCULATION

Dans une perspective plus globale, la Ville s'est dotée, au cours de la dernière année, d'une Politique de circulation : « Parce que la sécurité routière, c'est un enjeu toute l'année, la Ville a déjà agi en se dotant d'une Politique de circulation et en créant un Comité de circulation, chargé de recevoir et d'analyser les demandes, et de faire des recommandations au conseil. La Politique et le formulaire de Demande de mesures d'atténuation de la vitesse sont disponibles sur notre site Internet, permettant aux citoyens de faire valoir leurs demandes dans un processus structuré et objectif », a expliqué le maire, Patrick Massé.

-30-

Informations : Élixa-Ann Sourdif
Directrice aux communications, aux événements spéciaux et aux organismes
450 439-3130, poste 7290
e.sourdif@saint-lin-laurentides.com